

LES TRESORS DU FEMININ

Conditions générales de vente

Inscription et règlement :

- ✓ Remplir la fiche d'inscription disponible après une prise de contact avec nous.
- ✓ Lire le présent document et le compléter.
- ✓ Prix du stage : ce prix comprend les animations durant la journée :

Stages 4 jours : 420 euros / Tarif Réduit 360 euros

Stage 2 jours (La magie du silence) : 280 euros / Tarif Réduit 235 euros

Cycle complet (7 stages) : 2500 euros

- ✓ Hébergement :

Stages 4 jours : 10 euros la nuit en tente ou dans la Malloca / 20 euros en chambre dans la maison.

Stage 2 jours (La magie du silence) : 10 euros la nuit en tente ou dans la Malloca / 20 euros en chambre dans la maison.

- ✓ Nourriture

Stages 4 jours : 150 euros pension complète, cuisine bio et végétarienne.

Stage 2 jours (La magie du silence) : 60 euros les 2 jours en pension complète, cuisine bio et végétarienne.

- ✓ Les frais de transport sont à votre charge
- ✓ Après réception des arrhes, nous validerons votre inscription par email. L'autre partie du prix vous sera demandé au plus tard le 1^{er} jour du stage, possibilité de paiement en chèque ou espèces.
- ✓ Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.
- ✓ Les inscriptions à la dernière minute sont possibles, dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour voir s'il reste de la place.
- ✓ Compléter le présent document contresigné et précédé des mentions « Lu et approuvé »
- ✓ La fiche d'inscription, les arrhes ainsi que le présent document devront être envoyés à :

Isabel Maler (cf fiche d'inscription pour les coordonnées postales et bancaires)

Annulation du stagiaire :

- ✓ Un email vous sera demandé pour toute annulation.
- ✓ L'intégralité des arrhes vous sera remboursée pour toute annulation avant les 30 jours précédant le stage ou sur présentation du certificat médical (même pendant les 30 jours précédant le stage).
- ✓ L'intégralité des arrhes est due aux organisatrices en cas d'annulation dans les 30 jours précédant le stage.
- ✓ Tout stage commencé est dû (le solde est réglé le jour d'arrivée). Il n'y a pas de remboursement en cas d'arrêt du stage lié

à un événement imprévisible. Seul un certificat médical permettra au stagiaire d'être remboursé (pour les jours d'absence) ou de poursuivre ses journées (au prorata des journées restantes) lors d'un nouveau stage sur l'année en cours ou l'année suivante.

- ✓ Le courrier recommandé est à adresser à l'adresse mentionné ci-avant

Annulation de l'organisateur:

- ✓ Le stage peut être annulé si le nombre de participants est insuffisant à la date butoir d'inscription (15 jours avant début du stage) ou cas de force majeure.
- ✓ Dans ce cas, les arrhes versées lors de l'inscription sont intégralement remboursées.
- ✓ A ne pas négliger : les frais de séjours et de transport ne sont pas pris en charge par l'Organisateur et ne seront donc pas remboursés en cas d'annulation par l'Organisateur.
- ✓ Pour des raisons d'organisation, de réservation de logement, de pose de vacances pour les participants, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire au plus tôt. Noter que si la météo s'avérait extrêmement mauvaise aux dates de votre stage, celui-ci se verrait annuler.

Modification du programme :

- ✓ Nous nous réservons le droit de modifier le programme décrit en fonction du niveau des stagiaires, de l'état de fatigue, du besoin et des attentes de chacun, des conditions météorologiques, pour des raisons de sécurité ou de bon déroulement du stage.
- ✓ Ces modifications ne peuvent en aucun cas, entraîner un remboursement ou un dédommagement.

Santé :

- ✓ Chaque stagiaire doit être « apte » à pratiquer les différentes activités du stage auquel il participe, en cas de doute n'hésitez pas à vous adresser à votre médecin traitant.
- ✓ A l'inscription, vous devez signaler tout problème de santé ou traitement médical.

Arrêt avant la fin du stage :

- ✓ Le remboursement du stage ne s'effectuera pas pour tout stagiaire ayant commencé un stage et désirant s'arrêter de lui-même sans raison médicale (justifié par un médecin) avant son terme.
- ✓ Le remboursement s'effectuera si l'absence est seulement due à un problème médical (certificat écrit) permettant au stagiaire de poursuivre ses journées (au prorata des journées restantes) durant un nouveau stage sur l'année en cours ou l'année suivante ou d'être remboursé (pour les jours d'absence).

Droits à l'image :

- ✓ N'hésitez pas à préciser lors de votre inscription si vous autorisez les encadrants à utiliser les photos et vidéos sur lesquelles vous apparaissez, elles ne seront utilisées qu'à titre purement professionnel.

Vols et dégradations :

- ✓ Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation des biens personnels.

Le signataire de ce présent document certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente.

Nom :

Prénom :

Fait à..... Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :